

Zeitschrift:	Schweizerisches Archiv für Volkskunde = Archives suisses des traditions populaires
Herausgeber:	Empirische Kulturwissenschaft Schweiz
Band:	9 (1905-1906)
Artikel:	Les Paniers : poème en Patois bisontin, traduit en Patois jurassien par Ferdinand Raspieler, curé de Courroux
Autor:	Rossat, Arthur
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-110677

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les Paniers.

Poème en Patois bisontin, traduit en Patois jurassien
par Ferdinand Raspieler, curé de Courroux.

Publié par Arthur Rossat, Bâle.

IV. Poème de Raspieler.

Manuscrit de 1736 (Ms. B).

Arrivée d'une Dame en l'autre monde Habillée¹⁾ en Pannier.

Traduit d'un imprimé en patois de Besançon en patois du Cornat
Vallée de Delémont.

- Ne s'opposeront-on pè²⁾ à torrent inkemode
De cés lairges pennies que³⁾ nos feurnit lait mode?
I sent sche só des daimes et de louë tintaimaire 3
S'allin faire ait lanlire, de louë nos n'ain que faire. 4
5. S'ait se fá mentr'⁴⁾ en taibye⁵⁾, vou és bains d'in môtie,
Ai ne yèt pyaice que po ces affreux pennies.
N'a ce p' enne vargogne⁶⁾, tchose bin étrainge!⁷⁾
I yi défi d'entrai dain des poërtes de grainges;
Ait quiudan qu'en on d'œuye que pot les admirai, 5
10. Voili dés belles aimboiyes pot se faire aidorrai,
Demeurrain⁸⁾ longtems aicrepi schu louë quïu,
Devain qu'en aiy envie de s'embreuere deschu.
S'an poyaj péhe⁹⁾ les rétches, des pauvres déssavraj,¹⁰⁾
à nom de Duë:, y airro de quoi me consollai,
15. Main enquïeux¹¹⁾ in tchequïun le veut portai sche há

¹⁾ Le second *e* de *habillée* a été ajouté d'une autre encre. (Cf. ms. A, titre). J'aurai plusieurs fois, dans le cours de cette publication, à signaler d'autres corrections moins heureuses et provenant de gens, qui ne comprenant pas la leçon originale, ont eu la lumineuse idée de modifier le texte à leur façon.

²⁾ Pour la négation *pas*, on dit toujours *pø*. Ex.: *i n'ā vā pø*, = *je n'en veux pas*. (Cf. v. 7. *n'ā sə p'ēnə vārgōñø*, v. 31: *n'ā pø mōn-ītēsyø*, 32, 33, 58, 148, 149, 160, etc.). On trouve cependant cette forme *pè* (*p a s s u = pè*) dans l'expression: *nō pè, tuā?* = *N'est-ce pas, toi?* (litt. *non pas, toi?*) C'est sans doute une forme archaïque; en tous cas c'est la seule fois qu'on la rencontre dans les *Paniers*.

³⁾ Comme je l'ai fait remarquer A, note 4, Raspieler n'a pas toujours écrit partout le son *tχø* (*quie*) de Courroux. Dans tout le ms. de 1736, il

Traduction.

- Ne s'opposera-t-on pas au torrent incommode
 De ces larges paniers que nous fournit la mode?
 Je suis si (soûl) fatigué des dames et de leur tintamarre!
 [Qu'elles] s'aillett faire [à] *lanlire*, d'elles nous n'avons que faire!
5. S'il se faut mettre (en) à table, ou aux bancs d'une église,
 Il n'y a place que pour ces affreux paniers.
 N'est-ce pas une vergogne, chose bien étrange?
 Je (leur) les défie d'entrer dans des portes de grange.
 Elles croient qu'on n'a d'yeux que pour les admirer;
10. Voilà des beaux épouvantails pour se faire adorer!
 [Elles] demeureront longtemps accroupies sur leurs culs
 Ayant qu'on ait envie de s'élançer dessus.
 Si l'on pouvait seulement distinguer les riches des pauvres,
 Au nom de Dieu! j'aurais de quoi me consoler;
15. Mais aujourd'hui chacun le veut porter si haut

écrit *que* = *kə* (Cf. v. 4, 6, 9, 12, 16, 21, 22, 23, 24, etc.); lorsqu'il veut écrire *tχə*, il sait bien employer *quie* (Cf. 9, 11, 15, 30, 51, 52, 71, 75, 76, etc.) — C'est donc cette graphie (*kə*) que j'emploierai, conformément au manuscrit.

⁴⁾ Aujourd'hui on ne connaît plus la forme *mātrə* (lat. *mittere*, avec nasale amenée par l'*m* initiale). Le Vâdais a bien une forme *mōtrə*, usitée surtout à l'impératif: *mō lō dədə!* = *mets-le dedans!* Mais maintenant on dit presque exclusivement: *bōtə ou bōtrə*. (Cf. v. 179).

⁵⁾ Le mot *tēbyə* est très ancien; de nos jours on n'entend plus que *tālə*. Mais je sais par M. l'abbé Bindy, curé de Courchapoix (né en 1838), que son grand-père disait toujours *tēbyə*. Le mot a donc été employé au XVIII^e siècle à Courroux et dans le Val Terby. — Je ne vois pas pourquoi M. X. Kohler (Koh. 5) s'est permis de corriger en *tāel* (= *tāəl*), qui n'a jamais existé. — Le latin *tabula* a donné les trois formes: *tēbyə* (t à b [u] la), *tālə* (t à [b] la) et *tōl* (taula, cf. fr. *tôle*).

⁶⁾ D'habitude on dit: *vārgāñə* (Cf. A 192: *vērgāñə*). Le ms. A 35 a le verbe *vārgāññə*.

⁷⁾ Il manque ici un mot, le *et* (è) ajouté par M. Kohler (v. 7).

⁸⁾ *Demeurrerain*, influence du français; le patois dit: *dəmūrē* (Cf. A 5.) Je dois ici corriger une faute d'impression de A 5: *dəmūrərē* est le futur, il faut donc traduire: *demeureront* et non: *demeureraient*.

⁹⁾ Ce *pēə* (Aj. *pīə*) se prononce dans le Val Terby presque *pēye*; d'où l'orthographe de Raspieler: *péhe*.

¹⁰⁾ *Déssavraj* (lat. *de-ex-separare*) était écrit dans le ms. B (v. 13) *desavraj*. Quelqu'un a corrigé en *déssavraj*. — Le latin *separare* = *sāvrē* = fr. *sevrer*.

¹¹⁾ Ce mot *ātχō* = *aujourd'hui* n'est plus usité qu'à Courroux; partout ailleurs, on ne connaît que le mot *ādjōdō*. — Cf. le provençal *ancui* et l'italien *ancōi* (piémontais: *īkō*). — On admet d'habitude, comme étymologie, *hanc hodie* mais d'après une communication que m'a faite M. le professeur Gauchat, ce serait plutôt *atque hodie*, avec *n* épenthétique.

Que lait guieuse, et lait rétche sont vétie tot yuha. ¹²⁾	
De tot tems en on vû ¹³⁾ grainte difference	
Entre cés di commun et cés de gentelence;	
Main les pouyes rèvis ¹⁴⁾ , lés petettes borgeaizes	
20. Vorrin faire raippé és Daimes de noblesse,	
Cés qu'ait poënne en louë sô ain di pain ait mengie,	
Et qu'ain le ventre pyait comme des tchins lévrerie	
Que ne dairrin brouchai ¹⁵⁾ que serge et migelaine ¹⁶⁾	
Le portan bin pu há que notre Tchételaine;	
25. Les féyes dy commun, et lait raicaiyerie	176
S'en vain yuvain ¹⁷⁾ le naj cot des tchins de Marsie,	175
Ait yi séhe ¹⁸⁾ bin de contrefaire les daimes	
Di tems que louëte painse tchainte <i>in Requiem</i> ;	
C'a bon qu'en les cognia, atremen en crairait	
30. Qu'ait sairrin des Princesses vou bin aquie d'aidroit.—	
Lés tu saitirizai n'a pe mon intaintion,	
Ait ne-yèt pe de règle ¹⁹⁾ que n'ait ses exceptions.	
Ait y en hèt des vertueuses, ait n'en fâ pe dottai :	
Main, ma foi lait pu paj c'a de pietre dairraj.—	
35. I me mokait de louër ²⁰⁾ hat çat que s'engregnin,	1
S'ait se s'entan motchouzes, louleux que se mottchin,	
Que me nannin bélitre, coquin et Etrio:	
<i>Unicuique Deus mandavit de proximo. Eccl. 17 v. 12.</i>	
I me seit emportai, pairdon Messieu pairdon!	9
40. Dait y en aj le sujet, hô, qu'en m'écouttaj dont ²¹⁾	10
Lait maitére en à belle, et çot qui vos veut dire	11
Fairret gonschaj les ennes aj peu lés âtres rire.—	12
Yai l'atr' hie rencontraj douë daimes di païs	13
Que s'en allin briazain ²²⁾ , tainto ci tainto li:	14

¹²⁾ *Yuha* (*yūā*: *aequale* est donné au glossaire : *également*. Vieux mot qui ne s'emploie plus; on dit *pēri* (*pareil*) : *sōli m'ā tō pēri* = *cela m'est (tout pareil) bien égal*.

¹³⁾ Manque ici un mot d'une syllabe; Koh. 17 a ajouté *bin* (*bī*); A 19 a la même leçon sans *bī*.

¹⁴⁾ L'accent grave de *rēvis* a été ajouté d'une autre encre (Cf. A 21).

¹⁵⁾ *Brouschaj* (*brūxē*) est donné au Gloss. = *employer*. C'est l'allemand *brauchen* (Cf. 251).

¹⁶⁾ *Midjəlēn* est masculin; le frç. populaire dit aussi : *du milaine*.

¹⁷⁾ Peut-être le vieux patois a-t-il dit *yūvē* (Cf. A 123, 152), mais de nos jours, on ne dit que *yōvē* (Guélat : *yōvē*).

¹⁸⁾ Cette forme *séhe* (*sēə*) doit être dissyllabique pour la mesure du vers; elle a dû se prononcer à peu près *sēyə* (Cf. note 9 *pēə* = *pēyə*), mais aujourd'hui le Val Terby ne connaît que *sēə*: *ē yī sēə bī* = *il lui sied bien*.

¹⁹⁾ Le mot *règle* est frç.; le patois dit toujours *rēyə*.

²⁰⁾ Voici ici une de ces corrections intempestives, faites par quelqu'un qui ne connaissait pas le patois vâdais: dans le ms. B, on a biffé *l'r* de

- Que la gueuse et la riche sont vêtues tout pareillement.
 De tout temps on a vu grande différence
 Entre celles du commun et celles de noblesse;
 Mais les parvenues, les petites bourgeois
20. Voudraient faire rampeau aux dames de noblesse.
 Celles qui à peine à leur sôul ont du pain à manger
 Et qui ont le ventre plat comme des chiens levriers,
 Qui ne devraient usager que serge et milaine,
 Le portent bien plus haut que notre châtelaine.
25. Les filles du commun et la racaillerie
 S'en vont levant le nez comme des chiens de mercier.
 Il leur sied bien de contrefaire les dames
 Pendant que leur (panse) estomac chante un *Requiem*!
 C'est bon qu'on les connaisse, autrement on croirait
30. Qu'elles (seraient) sont des princesses ou quelque chose de bien.
 Les toutes satiriser n'est pas mon intention;
 Il n'y a pas de règle qui n'ait ses exceptions.
 Il y en a des vertueuses, il n'en faut pas douter;
 Mais, ma foi, la plupart c'est de piètre denrée!
35. Je me moque d'elles; ah! ça, qu'elles se fâchent!
 Si elles se sentent morveuses, morbleu! qu'elles se mouchent!
 Qu'elles me nomment bâlitre, coquin et sorcier!
Dieu a chargé chacun du soin de son prochain. (Eccl. 17 v. 12)
 Je me suis emporté, pardon, Messieurs, pardon!
40. Parbleu! j'en ai le sujet! Ho! qu'on m'écoute donc!
 La matière en est belle, et ce que je vous veux dire
 Fera gonfler les unes et puis les autres rire.

J'ai (l'autre) avant-hier rencontré deux dames du pays
 Qui s'en allaient vagabondant tantôt ci, tantôt là.

louér (Cf. Koh. 35: *louë*). Cette ancienne forme *louér* (*lūər*) est la 3^e pers. plur. du féminin du pron. personnel absolu; elle n'est plus usitée aujourd'hui, et dans tout le Vâdais actuel on n'a que la forme *lūə* (illorum) = *eux* ou *elles* (Cf. B 4); mais le vieux patois l'a bien connue (Cf. A 156, B 212, Koh. 465: *dēvō lūər*; A 345, B 476, Koh. 477: *pō lūər*; A 342, B 471, Koh. 472: *dəkōtə lūər*). On disait donc anciennement: *s'ā pō lūə = c'est pour eux*; *s'ā pō lūər = c'est pour elles*. (Dans ces deux cas, l'ajoulot dit: *yō = eux, elles*). — Quant à l'adjectif possessif *leur*, *leurs*, le vâdais a la forme *lūətə* pour le singulier et *lūə* pour le pluriel. (L'Ajoie dit *yōtə* et *yō*) Cf. B 28: *lūətə pēsə = leur panse*; A 392, B 539, Koh. 540: *lūətə fā dūə = leur faux Dieu*; A 176, B 236, Koh. 236: *lūətə dēsə = leur danse*; — A 143, B 199, Koh. 199: *lūə mīnə, lūə rədyē, lūə rūzə ē lūə kērēs = leurs mînes, leurs regards, leurs ruses et leurs caresses*; A 5, B 11: *lūə txü = leurs culs*; B 304: *lūə ēyō*, Koh. 301: *lūə-z-ēyō = leurs vêtements*. Cependant A 1, B 3, Koh. 3: *lūə tîtēmēre = leur tintamarre*.

²¹⁾ Ce mot est écrit *dont*; on a corrigé en *donc*.

²²⁾ Au lexique et A 30, le mot est écrit: *briezai* (Cf. A, note 16).

45. S'ait sont de Porraintru vraiman, I n'en scait ran,
 Ait sentin diailement lait laivurre et le bran! ²³⁾)
 Vou bin de Delémon; I vos n'en diraj ran
 Main des gréyes de poe ait l'aivin le peman ²⁴⁾)
 Qu'ait sont de Saint Vrsanne en peut conjecturie,
 50. à moins çat des ainaces ait portin dés pennies. ²⁵⁾)
 Y yi digi Mesdames, requieutte ²⁶⁾) vot à mōtie,
 C'a enquieux le duëmoine vos en éte obligie.
 Ah de quoi paillait vot! les offices sont sche longs
 Que nos ne scain ²⁷⁾) soudaj d'être aj-genon-yon,
 55. Ces masses sain tchavon ²⁸⁾) sont bannes pot des moines
 En dairrait aiboli sermons, fêtes, et duëmoines.—
 ha que me ditte vot! à ce que lait dévotion
 N'a pe votre herretaige et votre occupation?
 De quoi vos maschai vos? qu'aivot ait raizannaj ²⁹⁾)?
 60. à ce de vos affaire? allai vot-biscottaj?

I les pyaket ³⁰⁾) les douë pot allaj voi masse
 Laivou éré enne daime qu'aivai lai paterasse
 Y'ére sch'aissue qui criaj, sospilaj se grugeaj ^{30 bis)})
 Stu breûle cierge à tét endremi schu l'ataj?

65. hè mon Due! digeaj-té, tot mon povre coë grulle, 71
 En més toindres tallons ya get veni des mulles, 72
 Y ai les pies, les genon-yes, les haintches évartegies ³¹⁾) 73
 Et I seit tote voüie ³²⁾) d'etre ajgenon-yie, 74
 Y ai gèt pri le borron, le redeux ³³⁾, le clocat! 75

²³⁾ Le *brā* est le manger des porcs; se dit encore: *i m'ā vē fēr i brā pō lē pōa*.

²⁴⁾ Le mot écrit *peman* dans le manuscrit, a été corrigé en *pément* (Cf. B 259, 519: *pemantaj*). Il est vrai que le Gloss. B donne *pemen* = *odeur*, mais *pemantai* = *odorer* (Cf. Gloss. A: *pemantaj* = *feler*.)

²⁵⁾ Pour comprendre ce passage, il faut se rappeler, en même temps que les armoiries de ces villes, le sens que le peuple leur attribue et les sobriquets de ces localités. Porrentruy ayant un sanglier dans ses armes, les Bruntrutains portent le sobriquet de *pōs sēyē* (porcu singulare) = les *sangliers*; les Delémontains s'appellent les *trisū* = *les foireux*, ceux qui ont la diarrhée (*lē tris*), à cause des six petites montagnes qui figurent à la base de l'écu de Delémont, et que les malins feignent de prendre pour un tas d'excréments. Quant à St-Ursanne, son armoirie est un *ours*, mais les habitants portent le surnom de *lēz-ēnə* = *les ânes*.

²⁶⁾ Cf. A, note 21. M. X. Kohler (Koh. 51) traduit: *rassemblez-vous*. Inexact.

²⁷⁾ Ici nous avons le présent: *nous ne* (savons) *pouvons*. Cf. A, v. 43: *nō nə sānə* = *nous ne* (sûmes) *pûmes*.

²⁸⁾ Le mot est inusité de nos jours. Le dictionnaire de Guélat dit: *tchavron* = *bout de fil, reste d'étoffe*. C'est donc un *bout*, une *extrémité*.

²⁹⁾ Le mot est bien écrit *raisannaj*; M. Kohler (v. 59) a corrigé en *raisonné*; je n'en vois pas la nécessité. C'est une vieille forme; de nos jours on dit *rēzōnē*. Guélat dit *réjenai* (*rējōnē*).

45. Si elles sont de Porrentruy, vraiment je n'en sais rien :
 Elles sentaient diablement la lavure et le manger des porcs ;
 Ou bien de Delémont, je ne vous en dirai rien,
 Mais des (quilles) excréments de porc elles avaient l'odeur ;
 Qu'elles sont de St-Ursanne, on peut [le] conjecturer ;
50. Au moins c'est des ânesses, elles portaient des paniers.
 Je leur dis : Mesdames, rendez-vous à l'église ;
 C'est aujourd'hui dimanche, vous y êtes obligées.
 — Ah ! de quoi parlez-vous ? Les offices sont si longs
 Que nous ne pouvons endurer d'être à genoux.
55. Ces messes sans fin sont bonnes pour des moines ;
 On devrait abolir sermons, fêtes et dimanches !
 — Ha ! que me dites-vous ? Est ce que la dévotion
 N'est pas votre héritage et votre occupation ?
 — De quoi vous mêlez-vous ? Qu'avez-vous à raisonner ?
60. Est-ce de vos affaires ? Allez vous *biscotter* !

Je les (plaquai) plantai là les deux pour aller voir [la] messe,
 Où était une dame qui avait la détresse.
 Elle était si douillette qu'elle criait, soupirait, se renversait :
 Ce brûle-cierge est-il endormi sur l'autel ?

65. Ha ! mon Dieu ! disait-elle, tout mon pauvre corps grelotte ;
 A mes tendres talons, il (y) est déjà venu des ampoules.
 J'ai les pieds, les genoux, les hanches déboités,
 Et je suis tout accablée d'être agenouillée.
 J'ai déjà pris le rhume, la colique, le hoquet !

³⁰) Le mot s'emploie encore et a le sens de : *cesser*, par ex. : *ēl ā tā d'pyākē* = *il est temps de finir*. Dans sa tragédie en 3 actes : *Es baichates* (Porrentruy 1902), M. J. Surdez dit, vers 164 : *ē n'pyāk d'lā bāsnē* = *il ne cesse de la frapper à la figure, de la marquer*.

^{30bis}) Le sens de *so grūjīs* n'est pas clair. M. X. Kohler (v. 63) traduit par „*se plaignait* (?)“, sans être certain de son interprétation. — Guélat, au mot franç. *gruger*, donne : *grugie, aifolai, dévoërai des dents, greugeyie*, et il traduit *aifolai* par *renverser, maîtriser* (Biétrix n'a pas ces mots, qui sont inusités de nos jours dans ce sens). — M'appuyant sur l'autorité de Guélat, je me hasarde à expliquer *se grugeait* par *se renversait*, mais sans rien oser affirmer de précis. [L'existence en vieux français d'un verbe *grusier* „*se plaindre*“ dont Godefroy cite des exemples tirés d'anciens documents fribourgeois et neuchâtelois, confirme plutôt l'interprétation de Kohler. Le verbe *se grauzâ, se grugeâ*, existe encore avec le même sens dans les patois vaudois et valaisans. *Réd.*]

³¹) Cf. A, note 31.

³²) Cf. A, note 32.

³³) Le Val Terby a encore aujourd'hui ce mot *rēdō* = *colique*; mais je ne crois pas qu'il soit usité autre part dans le Jura; en tous cas il est donné aux Gloss. A et B, c'est donc que Raspieler le considérait comme un terme obscur. — Ni Guélat ni Biétrix ne le citent.

70.	pyai ³⁴⁾ -tait due qui ne ³⁵⁾ seit derie notre fornat.— I quiudo fermement qui peedrait paciaince, Portain I tegnét co jainqu'en eut rotchie ³⁶⁾ paince.	77
	Ste daime, dont I prageoit ³⁷⁾ , ére belle et pimpán, Y aivaj pri tot son tems, po compyaire és gallans,—	78
75.	Y ére poudráu, frizollán, qui ³⁸⁾ quiudo tot de bon Que s'eré in tchin bairbèt uou le quju ³⁹⁾ d'in oëyon Envoti de noucat, d'in sche lairge pennie Qu'entrain dedain les bains I motrèt son derie.— Juste ⁴⁰⁾ cie! pansèt yot ⁴¹⁾ , comment des braives gens	79
80.	Ozan tét s'aibeyie sche ridiculement? Se les hannes étin saiges ait fairrin réflexion Schu çot qu'het dit le grain et puissant Salomon, <i>Averte faciam tuam a muliere comptâ.</i> Eccl. 9 v. 8.	
	Ait tornerin le dos és daimes comme ait fâ.— ⁴²⁾	
85.	Main Duë que haiyenne les modes et vanitaj Tot le long étenduë lait faj ait ⁴³⁾ cambysai, Y allaj beyon-nain, railaj tain qui poyaï, Oye le coeuë! L'eschtomait! hélai Seigneur helai.	84
	I n'en peut pu: Yésesse! mon Dieu! Vierge Mairie! —	83
90.	Allai pi in po d'âve en lait Reyne d'hongrie. Vos étes en épregá? couete dont vitteman, lait voili mètte et schèlle ⁴⁴⁾ les œuyes yi viran.	84
	â vin aigre, â vin aigre, vitte di brantevin: vou bin aipportai yi lait tchan-natte di vin.—	85
95.	Cigangnie lait gaiyai, le malaige lait tuë, Toi fu tan â liain pot yaipportai di bruë. Ai ne yèt brue que vaye, ait lait fâ schu son yé:	86
		87
		88
		90
		94

³⁴⁾ Ici nous avons la forme du prés. ind.: *plaît à Dieu*. Le subjonctif serait *pyējə q̄ dūə = plaise à Dieu*. La forme *piaint* (*pyē*) de Koh. 70 n'existe pas.

³⁵⁾ Cette négation *ne* après cette exclamation: *plaise à Dieu* n'est pas facile à expliquer. — Dans mes *Chants patois jurassiens* (Arch. VI, no 128 note 3, no 146, note 1 et VII, no 167, note 1), j'ai relevé le fait que le patois emploie la négation *ne* après les verbes exprimant la volonté (comme si c'étaient des verbes de *crainte*). Si donc nous considérons ici ce: *plaise à Dieu* comme l'équivalent d'un: *je désirerais, je voudrais: i vōrō k'i na fæxa* notre *ne* se justifie; à mon avis, c'est la seule façon de le comprendre. — Remarquons aussi cette bizarrerie que: *i sœ* est au présent indic.; nous avons littéralement: ***Plaît à Dieu que je ne suis.*** Le subjonctif prés. est: *i sō* ou *i fæxa*.

³⁶⁾ Malgré cette graphic *rotchie*, il faut lire *rōxīə* (et non *rōtxīə*). Voir du reste A, v. 54, et Gloss. A et B (Cf. Arch. VII, p. 163, note 5).

³⁷⁾ *I prageoit = i prageait*; c'est la 1^{re} pers. sing. prés. indic. = *je parle* (Cf. v. 35: *i me mokait*). Tandis que l'ajoulot conjugue le présent: *i txētə* (*je chante*), *ta txētə*, *q̄ txētə*, le vâdais dit: *i txētē*, *ta txētə*, *q̄ txētə*.

70. (Plait) Plaise à Dieu que je (ne suis) sois derrière notre fourneau !
 Je croyais fermement qu'elle perdrat patience;
 Pourtant elle tint coup jusqu'[à ce qu']on eut frappé la poitrine.
 Cette dame, dont je parle, était belle et pimpée;
 Elle avait pris tout son temps pour complaire aux galants.
75. Elle était poudrée, frisée, [de sorte] que je croyais tout de bon
 Que c'était nn chien barbet, ou le cul d'un oison,
 Enveloppé de nœuds, d'un si large panier,
 Qu'entrant dedans les bances, elle montrait son derrière.
 Juste ciel ! pensais-je, comment de braves gens
80. Osent-ils s'habiller si ridiculement ?
 Si les hommes étaient sages, ils feraient réflexion
 Sur ce qu'a dit le grand et puissant Salomon :
Détourne ton visage de la femme parée; (Eccl. 9 v. 8.)
 Ils tourneraient comme il faut le dos aux dames.
85. Mais Dieu, qui déteste les modes et vanités,
 Tout le long étendue la fait (à) culbuter.
 Elle allait roulant par terre, criait tant qu'elle pouvait :
 Aïe ! le cœur ! l'estomac ! Hélas ! Seigneur, hélas !
 Je n'en puis plus ! Jésus ! mon Dieu ! Vierge Marie !
90. Allez chercher un peu d'eau à la Reine de Hongrie !
 Vous êtes comme une souche ! Courez donc vite(ment) !
 La voilà mate et faible ; les yeux lui tournent.
 Au vinaigre, au vinaigre ! vite de l'eau-de-vie,
 Ou bien apportez-lui la burette du vin !
95. Secouez-la vigoureusement ; le malaise la tue.
 Toi, cours vite à la cuisine pour lui apporter du bouillon.
 — Il n'y a bouillon qui vaille, il la faut sur son lit.

³⁸⁾ Pour la traduction française, nous devons sous-entendre une conjonction comme : *de sorte que*.

³⁹⁾ Lire *vou le quiü* = *vü lə txü* (Cf. A 60).

⁴⁰⁾ *Juste* est français ; le patois dit *djøtə*.

⁴¹⁾ Cette forme *yot* (*yø*) pour la 1^{re} pers. sing. du pronom personnel, forme interrogative, n'est plus usitée de nos jours. On dit *yø* : *i sæ, sæ-yø?* (Cf. v. 131, 166, 713) ; mais il paraît qu'elle a existé anciennement.

⁴²⁾ Pour éviter l'équivoque (*tourner le dos aux dames comme il faut*, Koh. 84) j'ai traduit : *ils tourneraient comme il faut le dos aux dames*.

⁴³⁾ Cf. A, note 40. M. X. Kohler (v. 85) a lu : *faisé cambisë = la fit culbuter*. Inexact. A 64 et B 86 ont : *lait fai ait cambysaj = la fait (à) culbuter*.

⁴⁴⁾ C'est le mot habituel pour dire *faible*, dérivé de *fle(bi)le*. L'Ajoie dit *xøls*.

	Portai lait doucement, aiyin ⁴⁵⁾ quïeusain ⁴⁶⁾ de lé, Schu tot de son chinfo, de son scharsche et pennie.—	
100.	Atreman vos l'allaj rédurre en l'agonie ⁴⁷⁾ . Vitte l'appotiquair : quïu? Monsieu Visautrou, Et le bairbier Cusiffle, ait l'en scain long lés dou, Ait va meut allai pi le medicin Tuëtot, Ne fa ⁴⁸⁾ , ce n'a qu'in fo, in Rigat ⁴⁹⁾ , in Nigot.—	
105.	105. Voici get visautrou qu'aiporte in laivement, Allons Monsieur Cusiffle, schoschai yi vitement <i>Ad quid perditio haec?</i> Maidaime en veut meurri, <i>Ignoti nulla est curatio morbi.</i> — <i>Hippocrate.</i> Vos éte li les braits crougie comme in Jôcrice ;	
110.	110. <i>Contra vim mortis non est medicamen in hortis</i> , Vos sairrait bin pâiyie de vos poënes et labeurs; <i>Principiis obsta serò medicina paratur</i> ; Ne yét couë ⁵⁰⁾ de Dortor que lai peuye ⁵¹⁾ voirri, Ait l'a certain que ç'a le cie que lait puni ⁵²⁾ ,	
115.	115. lait facultaj memo ⁵³⁾ aivo tot son laitin Ne sairrait rémédiaj ait in tchétoï ⁵⁴⁾ divin; I gremme gèt les dents, son visaige ⁵⁵⁾ à tchaingie, Certò d'in virre-main I vait étre virie.	95
	Helaj! mon Dieu helaj! I tire les derie,	96
120.	120. Yèt gèt le raincoiyat I pait pot l'atre vie: — Qué dannaige de lé! I vin de trépessaj Vain coüalain ⁵⁶⁾ aipré lé Iainqu'en l'éternitaj, Aiffin de remairquaj de qué cotaj yadrèt: I tire devoi le cie; voyan se yentreré —	97{ 98} 99 100 101 102

⁴⁵⁾ C'est à mon corps défendant que j'ai traduit *ęyī* non par : *ayons*, mais par *ayez*, qui convient mieux au sens. L'impératif vâdais est: *ęyə*, *ęyī*, *ętə*. — Dans sa *Grammaire patoise*, Biétrix donne : *aiye*, *aiyans*, *aiyins*; Guélat donne : *euche*, *euchins* (*ayons* et *ayez*). — Comme au subjonctif, on a la forme *ęyī* (*ęxī*) pour les trois personnes du pluriel, ce *ęyī* peut aussi être une forme analogique pour la 2^e plur.; mais je répète que dans le Vâdais, surtout le Val Terby, *ęyī* = *ayons* et *ętə* = *ayez*. (Cf. Contejan à Montbéliard : *eu*, *euchins*, *euchis*).

⁴⁶⁾ Cf. le vieux frç. : *cuisençon*.

⁴⁷⁾ *Agonie* est français : le patois dit : *ęgōnīə*.

⁴⁸⁾ *Ne fa* signifie : *ne faut*, qui n'a pas de sens ici. Il y a sans doute une erreur de transcription pour *ne fait* (Cf. 568); *nə fə* = *ne fait*, *non pas*; c'est le contraire de : *si fait*. Ex. : *ę və fā ălə ā l'qtā*. — *ő! nə fə!* = *Il vous faut aller à la maison.* — *Oh!* (*ne fait*) *non pas!* (Cf. A 412, note 194).

⁴⁹⁾ Un *rīgā* est un bourreau (Cf. *bōryā*; Biz. 273 : *bouriaux*, A 282, B 399). Le verbe *rīgōtē* = 1^o v. tr. *bourreauder*, *tourmenter* : *ę rigōtə sō txvā*, *səz-ővriə* (*ouvriers*); 2^o v. intr. *peiner*, *vivre misérablement* : *tōtə sə vīə ę n'ę fə kə rigōtē*. [Cf. Bourn., *rigę* = *fatiguer*, *être exténué*]. On a le subst. *ī rigōtā* = pauvre diable peu adroit, malchanceux, qui entreprend mal son travail, le fait péniblement et toujours avec des empêchements;

- Portez-la doucement, ayez soin d'elle,
 Surtout de son béguin, de son cercle et panier;
 100. Autrement vous l'allez réduire à l'agonie.
 — Vite l'apothicaire! — Qui? — Monsieur Visautrou,
 Et le barbier Cusiffle; ils en savent long les deux.
 — Il vaut mieux aller chercher le médecin Tuetout.
 — Non (faut) pas, ce n'est qu'un fou, un bourreau, un nigaud.
 105. Voici déjà Visautrou qui apporte un lavement.
 — Allons, monsieur Cusiffle, soufflez-le-lui vite!
 — Pourquoi cette perte? — Madame en mourra!
 — Il n'y a pas de remède pour un mal inconnu.
 — Vous êtes là les bras croisés comme un Jocrisse!
 110. — Contre la force de la mort, il n'y a point de remède dans
 — Vous serez bien payé de vos peines et labeurs. *[les jardins.*
 — Oppose-toi aux débuts (du mal), la médecine arrive
[trop tard.]
 Il n'y a (queue de) aucun docteur qui la puisse guérir;
 Il est certain que c'est le ciel qui l'a punie.
 115. La Faculté [elle]-même avec tout son latin
 Ne saurait remédier à un châtiment divin.
 Elle grince déjà les dents, son visage est changé;
 Certainement d'un tour de main elle va être (virée) morte!
 Hélas! mon Dieu, hélas! elle tire les derniers [soupirs].
 120. Elle a déjà le râle; elle part pour l'autre vie.
 Quel dommage pour elle! Elle vient de trépasser!
 Allons doucement après elle jusqu'en l'éternité,
 Afin de remarquer de quel côté elle ira.
 Elle tire devers le ciel; voyons si elle y entrera.

s'ā ī pōər rigōtā, dira-t-on d'un individu qui, p. ex., aura la chance d'avoir son cheval malade au moment où il en aurait besoin; part-il avec un chargement, sa voiture verse ou bien une roue se brise. — Un autre subst.: *lē rigōtāriə* = 1^o tourment, vie pénible: *kē rigōtāriə nōz-ē ędē!* 2^o voirie: *sō txvā ā krāvē, ē l'fā mwānē ā lē rigōtāriə* = son cheval est crevé, il faut le mener à la voirie.

⁵⁰) Littéralement: *il n'y a queue de docteur* (Cf. B 522, 602). Voir *Arch. IV*, n° 41 str. 4. *Dortor*, faute de copie pour *doctor*.

⁵¹) *pōyə*, 3^e pers. sing. subj. prés. = puisse. Vieille forme donnée encore par Guélat, mais qui a disparu; de nos jours on dit: *ī pōyæxə*.

⁵²) Ce n'est pas le présent: *la punit*; il faut lire *l'ait puni* = *l'a punie*; le présent est *lē pūnā*.

⁵³) Manque ici un mot; Koh. 115 écrit: *lē-même*, *lē* = *elle*. (Cf. 121, 122)

⁵⁴) C'est le seul mot que nous ayons pour *châtiment*. Cf. le vieux franç.: *chastoi*.

⁵⁵) On prononce *vēzędʒə*; *visaige* est à demi français.

⁵⁶) Cf. A, note 50.

125.	De lait Sainte Cité vait cakai en lait poërté,	103
	Saint Pierre euvris me l'heut, I seit cele ⁵⁷⁾ qu'à moërté.	104
	Quiu cake ciallot? ⁵⁸⁾ à ce in Carémentran?	105
	le cie n'a paiyu fait po ces soerte de gens,	
	Vos etes enne aiffrontan, vos mokai vot de duë?	
130.	Retirie vot, vou bin vos voirrait d'âtre juë.	
	Allai vot zan vos dis ye, quiudie vot me trampai?	
	Si m'engnuë ⁵⁹⁾ vos airrait de mes schai schu le naj. —	
	Se botte ai recremi ⁶⁰⁾ , cake encot enne foi:	107
	Piere di, euvran yi, di moins ran que po voi,	108
135.	Se porrait craibin être quïéque tchose d'aidroi.	109
	Ait deviré ⁶¹⁾ ses schaj r'œuvre encot enne foi. —	110
	Comme I feut eschtangaj ⁶²⁾ devain le pairraidi,	111
	Saint pierre dite m'impo, pot quiu m'aivin vot pri?	
	Yèt grainte difference d'etat entre nos dou,	
140.	Car y seit grose Daime, vot in grossie patchou,	
	va le reschpait qu'en dait es gens de mait faïcon?	
	Se vos étin schu teëre vos tchaingerin de ton	
	les gens de l'atre monde m'ain fait civilitaj;	
	Main de vot ne reci que des grosieretaj,	
145.	les daimes de mitenain ain droit d'entrai pair tot	
	I m'en vait hattement protaischtai contre vot. —	
	Entrai Maidaime entraj, yen seit pu que content;	
	Main, sain vos dérobaj, I ne veut p'atrement.	
	I n'aivai pe pri garde que lai poërté di cie	113
150.	N'het que trois pies de há et de lairge dou pies;	114
	Main daivo son pennie sche lairge qu'in airboi	115
	Ne poyet se fetchie ⁶³⁾ dain in poertche sch'etroi,—	116
	I se schin-ne ⁶⁴⁾ , se pyaiye, se mamanne et se corbe,	
	Ait yi feut impossible d'entraj daivo ses robbes,	
155.	En lait presse, en lait vire, et mágrai tot çolli:	117
	lait Daime et les haiyons demourran ⁶⁵⁾ aidet li:	118
	En lait vire et revire en long, de boüic en boize	121
	Main son hairnatchement envarde ⁶⁶⁾ qui ne pése	122
	Maidaime, aittente dont qu'en relairgeait lait poërté, —	123
160.	Coci n'a pe baiti pot gens de votre soërté,	124

⁵⁷⁾ Le mot *cele* a été corrigé dans le ms. en *ceté* (Koh. 126) Je n'en vois pas la nécessité. La forme, inusitée aujourd'hui, doit avoir existé au temps de Raspelier. (A 85 a *celé* et B 126 *cele*). Cf. B 178.

⁵⁸⁾ Cf. A, note 51.

⁵⁹⁾ M. X. Kohler (Koh. 132) a fait un gros contre-sens en traduisant *m'āññiø* par : *si je m'ennuie*. Cela n'a aucun sens. Dans le Val Terby, on emploie encore *s'āññüè* (*s'āññüè*) dans le sens étymologique: *in odiare* = *se fâcher*. Traduire donc : *si je me fâche*.

⁶⁰⁾ Ce mot *récremi* ne nous est connu que par les Gloss. A et B. Il est complètement perdu de nos jours.

⁶¹⁾ Il y a évidemment ici une faute de copie; il ne faut pas lire :

125. De la Sainte Cité [elle] va frapper à la porte :
 — Saint Pierre, ouvrez-moi l'huis ; je suis celle qui est morte.
 — Qui frappe ici ? Est-ce un masque de carnaval ?
 Le ciel n'a pas été fait pour ces sortes de gens.
 Vous êtes une effrontée ; vous moquez-vous de Dieu ?
130. Retirez-vous, ou bien vous verrez d'autres jeux !
 Allez-vous-en ! vous dis-je ; croyez-vous me tromper ?
 Si je me fâche, vous aurez de mes clefs sur le nez !
 Elle se met à redoubler, [elle] frappe encore une fois.
 Pierre dit : Ouvrons-lui, du moins rien que pour voir ;
135. Ce pourrait, par hasard, être quelque chose de comme il faut.
 Il retourne ses clefs, (r)ouvre encore une fois.
 Lorsqu'elle fut fièrement dressée devant le paradis :
 — Saint Pierre, dites-moi un peu, pour qui m'avez-vous prise ?
 Il y a une grande différence d'état entre nous deux,
140. Car je suis (grosse) grande dame, vous un grossier pêcheur !
 Où est le respect qu'on doit aux gens de ma façon ?
 Si vous étiez sur terre, vous changeriez de ton.
 Les gens de l'autre monde m'ont fait civilité ;
 Mais de vous [je] ne reçois que des grossièretés.
145. Les dames de maintenant ont droit d'entrer partout ;
 Je m'en vais hautement protester contre vous !
 — Entrez, madame, entrez, j'en suis plus que content,
 Mais sans vous dévêtrir ; je ne veux pas autrement.
 Elle n'avait pas pris garde que la porte du ciel
150. N'a que trois pieds de haut, et de large deux pieds ;
 Mais avec son panier aussi large qu'un arc-en-ciel,
 Elle ne put s'introduire dans un porche si étroit.
 Elle se penche, se plie, se malmène, se courbe,
 Il lui fut impossible d'entrer avec ses robes.
155. On la presse, on la tourne, et malgré tout cela,
 La dame et les habits demeurent toujours là.
 On la vire et revire, en long, de travers,
 Mais son harnachement empêche qu'elle ne passe.
 — Madame, attendez donc qu'on rélargisse la porte.
160. Ceci n'est pas bâti pour gens de votre sorte.

deviré (*dēvirē*, passé défini), mais *dévire* (*dēvīrə*), présent = il *détourne*, seul sens qui convienne (Cf. A 91).

⁶²⁾ Cf. A, v. 92, note 54.

⁶³⁾ M. X. Kohler traduit *se fetchie* par *se glisser* ; peu exact. Nous avons ici le mot dérivé du latin **figicare* = *se figer*, *s'introduire*.

⁶⁴⁾ *Se schinnai* (Cf. A, v. 102) vient de *clinare* (Cf. *Chanson de Roland* v. 3727 : *dessus les espalles ad la teste clinée*).

⁶⁵⁾ *Demourran* est le présent et non l'imparfait *demeuraient*, comme traduit M. X. Kohler (v. 156).

⁶⁶⁾ *Envardai*, donné au Glossaire B, signifie littéralement *engarder*, c'est-à-dire *empêcher*.

Vos daivin ⁶⁷⁾ bin scaivoi que <i>Dominus dixit</i> ,	
<i>Qu'am angusta porta quae ad vitam ducit</i> Math. 7 v. 19.	
Saint Piere tot d'in co yi scho lait poérte à naj,	125
Digeain, Daime di monde allaj vot pormannaj. ⁶⁸⁾	126
165. Hot, hot se pansèt ti, voici enne peütte aiffaire,	127
I graitte ses oraiyes: ha duë que veut ye faire!	128
I vait, I vin trepaine ⁶⁹⁾ , ses pies sembairraissan	129
Dain son pennie de scharsche ait s'entchevatrenan	130
En velain ⁷⁰⁾ se depoire vait yugie d'in tallon	131
170. Et s'en vait bottequüulain ⁷¹⁾ a palais de Pluton. —	134
 Lés dannaj trémoullin faizin lait peütte tchiere	135
Ait quiudin étre encot quiéque neuve tchadiere,	136
vou enne grose Cuve pot les trétu sallaj	173
Cot des fioses de laj, étin to dézollaj.	138
175. In Diaile lait voyaint se bottet a gonschaj,	139
ait l'ère sch'en colleure qu'at manqué de cravai —	142
ait yuvai le grangnat ⁷²⁾ , et yi faizai ⁷³⁾ lai potte,	
des oraiyes de traivée, que quiëue ci cele sotte?	141
Ne fayai pu que lé pos nos mentre en bésagne,	140
180. le Ruale décombrat enne tâle carangne. —	
Que veni vot pi dain cés prégeons sche fondes?	143
Vos fairrin cent fois meut de demouraj à monde	144
Nos sons ci yun schu l'atre serraj cot dés airans,	145
laivou botterain ⁷⁴⁾ nos vos lairges haibeyement?	146
185. Retornaj schu lait teére, daivo vos artifices	147
Vos peupleraït l'enfée pu que tot vos ⁷⁵⁾ malices. —	148

⁶⁷⁾ La forme *daivin* est l'imparfait: *vous deviez*. On attendrait plutôt ici, comme A 108, *vos dairrin* = *vous devriez*.

⁶⁸⁾ *Pormannai* (*pōrmānē*), avec métathèse de l'*r*, n'existe plus de nos jours. Le dictionnaire de Guélat a *pormenai* et *promenai*; mais cette dernière forme est la seule usitée; j'ai cependant noté à Damvant (Haute-Ajoie) une forme *pwērmānē*.

⁶⁹⁾ Bien lire ici *trepaine* et non *trépaine*, comme M. X. Kohler. L'Ajoie a encore un vieux verbe *trəpñiə*, donné dans le dictionnaire de Biétrix (*treupegnie*).

⁷⁰⁾ *Velain* n'est pas la forme régulière formée de l'infinitif *vøyē*; il faut la rattacher à un infinitif *vəlē*, donné par Guélat, et qui a dû exister en même temps que *vøyē*. Biétrix conjugue le présent indic.: *i və̄, tə və̄, ə̄ və̄, nə̄ voyā, və̄ vəlē, ə̄ vəlā*. Le vâdais dit: *nə̄ vəlā; vøyē; i və̄, i vəlō* (*je voulais*), *i vərō* (*je voudrais*).

⁷¹⁾ *Bottequüulain* est le participe présent. M. X. Kohler (v. 170), comme M. Folletête (v. 116), traduisent fautivement par *bousculer*. — Remarquons du reste que ce mot signifie non *bousculer*, mais *culbuter*. Le Val Terby a encore le mot: *bōrtxūlē*. Guélat donne *bōltxūlē*. (Cf. A, v. 116, note 64).

⁷²⁾ Le mot, cité au Gloss. A, est écrit: *graingnat*; les textes A 123 et B 177 ont *grangnat*. Serait inconnu sans le Glossaire.

Vous deviez bien savoir que le Seigneur a dit:
Combien étroite est la porte qui mène à la vie.
 Saint Pierre tout d'un coup lui ferme la porte au nez,
 Disant : Dame du monde allez vous promener !

165. Ho ho ! (se) pensa-t-elle, voilà une vilaine affaire !
 Elle gratte ses oreilles : Ah ! Dieu, que veux-je faire ?
 Elle va, elle vient, trépigne, ses pieds s'embarrassent ;
 Dans son panier de cercles ils s'enchevêtrent.
 En voulant se déprendre, [elle] va glisser d'un talon,
 170. Et s'en va culbutant au palais de Pluton.

Les damnés tremblaient, faisaient (la) vilaine figure ;
 Ils croyaient (être) que c'était encore quelque chaudière neuve
 Ou une grosse cuve pour les tous saler
 Comme des bandes de lard ; [ils] étaient tout désolés.

175. Un diable, la voyant, se mit à gonfler ;
 Il était si en colère qu'il manqua d'en crever.
 Il levait le groin, il lui faisait la moue,
 Des oreilles de travers : Que cherche ici cette sotte ?
 Il ne fallait plus qu'elle pour nous mettre en besogne !
 180. Le diable détruisit une telle carogne !
 Que venez-vous chercher dans ces prisons si profondes !
 Vous feriez cent fois mieux de demeurer au monde.
 Nous sommes ici l'un sur l'autre, serrés comme des harengs ;
 Où mettrons-nous vos larges habillements ?
 185. Retournez sur la terre : avec vos artifices,
 Vous peuplerez l'enfer plus que toutes nos malices.

(A suivre.)

⁷³⁾ Le ms. A 123 a *fazai*, faute de copie pour *faizai*. Il faut lire ici l'imparfait : *yürę, fęzę*, et corriger la traduction que j'ai donnée A 123 : *yüvę, fęzę*, passé défini ; c'est une erreur à rectifier.

⁷⁴⁾ Il faut traduire ici par le futur *mettrons* et non par le conditionnel prés. *mettrions*, comme M. X. Kohler (Koh. 184) ; le ms. a *botterain* et non *botterin*.

⁷⁵⁾ Ici évidemment il y a une faute de copie pour *nos malices* (Cf. Biz. 148, A 132).